École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne

2025

SOMMAIRE

Édito 2
Notre école : d'hier à demain 4
Une école au cœur de Rennes 6
Quelques chiffres clés 7
Apprendre l'architecture 9
La Licence 11
Le Master 17
Le Doctorat 24
Vie professionnelle 25
À l'international 28
Valoriser 29
La recherche 30
Les métiers de l'architecture 32
Les services à l'étudiant·e 36
Nos partenariats 39
Diffuser la culture architecturale 41
La vie étudiante 44

TAXE D'APPRENTISSAGE 2025

« En choisissant l'ENSAB, je donne du sens à mon versement et soutiens la formation des étudiant·es en architecture ! »

ÉDITO

Comment former un·e architecte pour les quarante prochaines années, dans le contexte de l'urgence climatique, alors que les enjeux de demain sont multiples, les pratiques de l'architecture variées, et que l'architecte s'inscrit dans un environnement institutionnel, technique et règlementaire en constante évolution ?

L'enseignement délivré à l'ENSAB vise à apporter aux étudiant·es des compétences multiples, alliant histoire et théorie de l'architecture, urbanisme et environnement, construction ou encore sociologie, pratiques artistiques et techniques de représentation... Le programme pédagogique adopté pour la période de septembre 2022 à 2028, structure la formation dans une approche par compétence, pluridisciplinaire et transversale. Ce nouveau programme conforte l'enseignement par le projet, méthode pédagogique spécifique de l'enseignement dans les écoles d'architecture.

Il réaffirme ainsi le caractère expérimental de la formation, laquelle s'inscrit le plus souvent dans le cadre de partenariats avec des collectivités et institutions bretonnes. Ainsi, l'ENSAB constitue un lieu d'expertise pour le territoire, en appui des politiques publiques de l'architecture, du patrimoine, de l'urbanisme et du paysage en Bretagne.

Les trois années de Licence visent à apporter aux étudiant·es les compétences et savoirs fondamentaux, jusqu'à la délivrance de la « Licence d'architecture ». Au cours des deux années de Master, les étudiant·es seront accueilli·es dans l'un des « domaines d'étude » proposés par les enseignant·es de l'ENSAB et qui en font sa spécificité. Laboratoire d'idées, l'école affirme son ancrage territorial, terrain privilégié d'études en atelier de projet, de recherches et d'expérimentations.

De plus, dès la Licence, les étudiant·es seront initié·es à la recherche. La place de la recherche sera aussi renforcée en Master afin de promouvoir la poursuite d'études pour l'obtention d'un doctorat en d'architecture, co-délivré par l'ENSAB et dont les étudiant·es sont accueilli·es au sein de son laboratoire de recherche (le GRIEF).

Enfin, le parcours des étudiant·es admis·es en double cursus architecte-ingénieur (INSA) est facilité. Les doubles cursus en « Histoire, Théorie et Critique de l'Architecture» (HiTCAr) ou encore en Master « Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière » (MOUI) avec Rennes 2, ou encore au sein de l'Ecole universitaire européenne de recherche Caps constituent, avec la formation proposée pour « l'Habilitation à l'exercice de la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre » (HMONP), des opportunités supplémentaires facilitant l'insertion professionnelle des Architectes Diplômé·es d'Etat (ADE).

En développant la finalité professionnalisante des études d'architecture, en poursuivant des partenariats permettant des parcours diversifiés dans l'enseignement supérieur rennais et en intensifiant son ancrage territorial régional dans des pratiques expérimentales, l'ENSAB confirme les spécificités de ses enseignements, très empreints des préoccupations sociétales et des urgences environnementales de notre temps.

Didier BRIAND

Directeur de l'ENSAB

NOTRE ÉCOLE : D'HIER À DEMAIN

Le 2 octobre 1905 a été créée l'École Régionale d'Architecture de Rennes. C'est l'une des plus anciennes écoles d'architecture de province.

Du Palais du Commerce à l'École Municipale des beaux-arts de Rennes, elle se développe peu à peu pour devenir l'École d'Architecture de Bretagne puis s'installe boulevard de Chézy en 1989.

Les locaux actuels de l'ENSAB, conçus par Patrick Berger (Grand Prix national de l'architecture 2004), ont été réalisés en tenant compte du bâtiment ancien (entrepôt de vêtements militaires) donnant sur le boulevard de Chézy et en créant une extension côté rivière. L'ensemble comprend 1 amphithéâtre de 100 places, 1 salle de cours de 90 places, 2 salles de 50 places chacune et une salle des diplômes de 60 places, un centre de documentation, un laboratoire vidéo, un atelier maquettes, un service de reprographie, un atelier de découpe laser et, bien sûr, 10 ateliers dédiés à l'apprentissage de l'architecture.

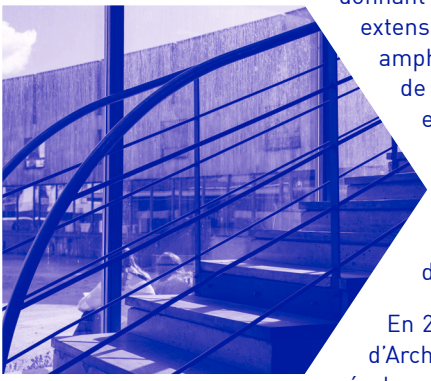

En 2005, est instituée l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne (ENSAB). C'est l'une des 20 écoles nationales supérieures d'architecture françaises sous la tutelle du Ministère de la Culture et la co-tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

L'ENSAB délivre :

– le diplôme d'études en architecture (DEEA) conférant grade de Licence

– le diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant grade de Master

– le diplôme de doctorat en co-délivrance avec l'Université Rennes 2 au sein des écoles doctorales : "Arts Lettres langues" et Espaces Sociétés Civilisations"

Les architectes diplômé·es d'État peuvent y poursuivre leur formation afin d'obtenir l'Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en leur Nom Propre (HMONP).

Conformément à la mission de service public de l'enseignement supérieur qui lui est confiée, l'ENSAB a notamment pour objet :

- **La formation initiale en architecture à ses différents niveaux**
- **La recherche en architecture et sa valorisation auprès de tous les publics**
- **La formation à la recherche et par la recherche**
- **Les formations spécialisées en architecture et dans les domaines relatifs à l'architecture**
- **La formation continue diplômante des professionnel.les de l'architecture dans le cadre de la promotion sociale**
- **La formation permanente des professionnel.les de l'architecture**
- **La formation des personnels chargés de l'enseignement de l'architecture**
- **La diffusion, notamment dans le cadre régional, de la culture architecturale, et la sensibilisation des jeunes à l'architecture, notamment en milieu scolaire**
- **L'échange des savoirs et des pratiques au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale, notamment par le développement de programmes de coopération avec des institutions étrangères**

L'ENSAB s'efforce tous les jours, en Bretagne et en dehors de ses frontières, d'assumer ces missions.

UNE ÉCOLE AU CŒUR DE RENNES

L'ENSAB est implantée au cœur du centre-ville de la 11e plus grande ville de France :

Rennes ! La capitale de la Bretagne, c'est plus de 200 000 habitant·es, dont 73 000 étudiant·es.

L'école est facilement accessible par les moyens de transport en commun : train, métro, bus et vélo partagé. Elle se situe à 45 minutes de la mer (Saint-Malo) et à 1h27 de Paris avec la nouvelle ligne LGV.

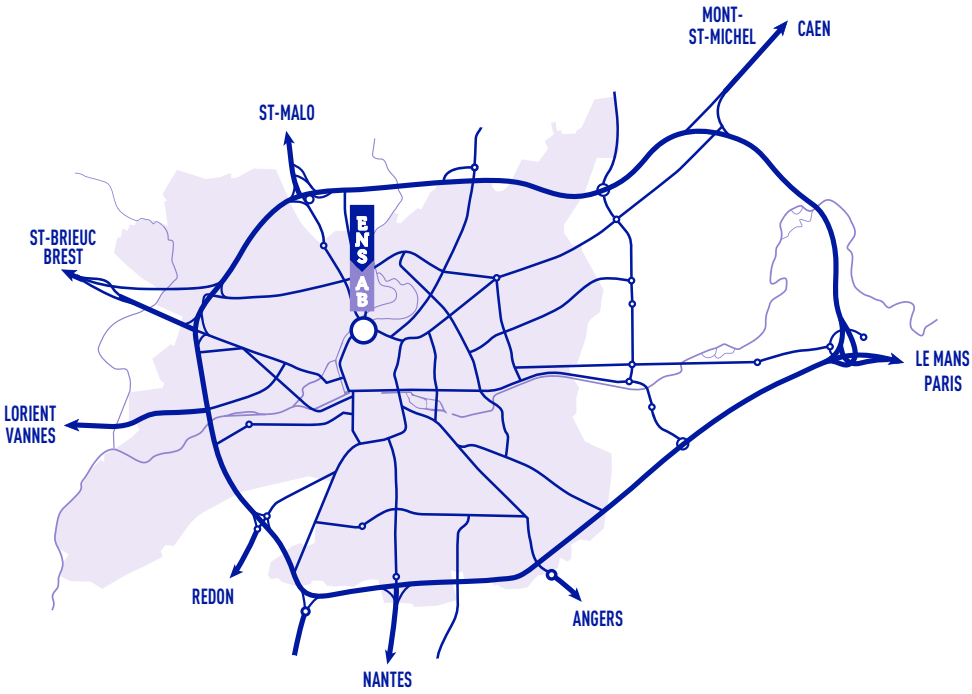

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

En 2024/2025, l'ENSAB comptabilise :

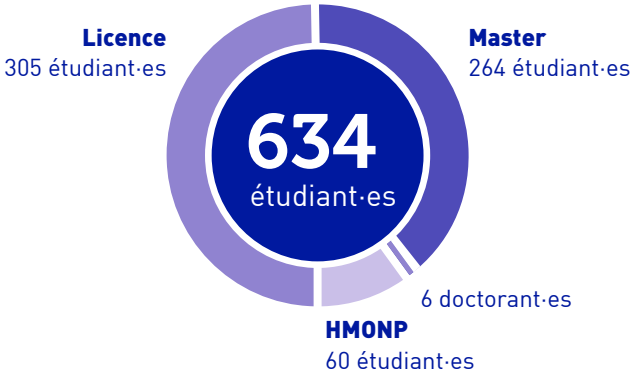

Au 31/12/2024 :

APPRENDRE L'ARCHITECTURE

Le cursus est organisé en un cycle Licence de 3 ans, un cycle Master de 2 ans et un cycle doctoral de 3 ans.

LICENCE (3 ANS)

• en 2024, 84 diplômes d'études en architecture (DEEA), valant grade de Licence d'Études en Architecture, ont été délivrés.
• en 2024-2025, 16 étudiant·es sont inscrit·es en double cursus d'architecte/ingénieur avec l'Institut national des sciences appliquées de Rennes (INSA).
• en 2024-2025, 5 étudiant·es sont inscrit·es en double cursus ingénieur/architecte avec l'ENSAB.

MASTER (2 ANS)

En 2024-2025, des étudiant·es sont engagé·es dans des doubles cursus
• 7 étudiant·es préparent le Master MOUI (Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière) avec l'Université de Rennes 2.
• 5 sont engagé·es dans une bi-diplomation HiTCAr (Histoire, théorie, critique de l'Architecture).
• 7 étudiant·es sont inscrit·es en double cursus architecte/ingénieur avec l'Institut national des sciences appliquées de Rennes (INSA).
• en 2024-2025, un double cursus est proposé avec l'Ecole Universitaire Européenne CAPS (Approches Créatives de l'Espace Public).

DOCTORAT (3 ANS)

• en 2024/2025, 6 étudiant·es préparent un Doctorat

HABILITATION À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE EN SON NOM PROPRE (HMONP)

• en 2024-2025, 60 étudiant·es sont inscrit·es en Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMONP), habilitation nécessaire pour s'inscrire au Conseil de l'Ordre des Architectes. En 2024, 46 habilitations ont été accordées.

– L'ENSAB, comme l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur habilités, est évaluée par le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.
– La formation HMONP conduisant à l'Habilitation de l'architecte diplômé d'état à l'exercice de la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre est qualifiée par le Ministère de la Culture.

LA LICENCE

Organisé sur 6 semestres, le cycle Licence propose une formation initiale complète conduisant au Diplôme d'Etudes en Architecture (DEEA).

Les enseignements dispensés permettent à l'étudiant·e « d'acquérir les bases d'une culture architecturale et de maîtriser le processus de conception du projet architectural selon différentes échelles et différents contextes ».

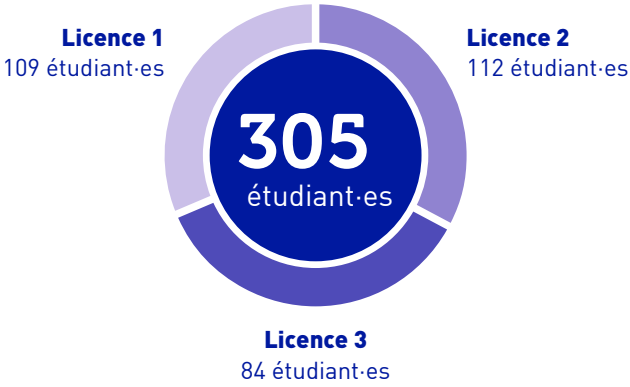

Les effectifs du cycle **Licence** en 2024/2025

LE CYCLE LICENCE SON DÉROULÉ, SEMESTRE APRÈS SEMESTRE

Chaque semestre de Licence est organisé autour d'une thématique (Echelles, Usages, Habiter, Construction, Existant, Territoires et utopies) et comporte des enseignements partagés entre l'atelier de projet et des enseignements dits de « savoir » (histoire, sciences humaines et sociales, techniques de représentation, ingénierie et construction, anglais, informatique), dispensés sous forme de cours magistraux (CM) ou de Travaux dirigés (TD).

En plus de ces enseignements, chaque semestre prévoit la participation à une semaine d'intensif ou à un voyage d'études. L'étudiant·e doit en outre effectuer deux stages réglementaires au cours du cycle : un stage dit « ouvrier », d'une durée de 2 semaines ; puis un stage de 4 semaines dit « de première pratique ». Il doit par ailleurs conduire deux travaux personnels au cours de la troisième année : un retour réflexif et prospectif sur son parcours (le « bilan de Licence »), et un premier travail d'initiation à la recherche.

L1 = **Enseignement de projet en atelier** + **Enseignements théoriques pour l'architecture** + **Stage de chantier 15 jours obligatoires**

Licence 1
Focus sur le Projet d'architecture

SEMESTRE 1

- **PROJET D'ARCHITECTURE -** Projet d'architecture, Théorie de l'architecture, Géométrie descriptive et dessin d'architecture
- **CULTURES ARCHITECTURALES ET URBAINES -** Histoire : Panorama de l'architecture 1, TD HCA-TPCAU 'Les promeneurs'
- **CULTURE DES ARTS ET DE LA REPRESENTATION -** Perception et récit, Intensif : Action dessinée, Informatique
- **CULTURES MATERIELLES ET CONSTRUCTIVES -** Initiation aux matériaux 1, Stage ouvrier, Langues : Anglais

SEMESTRE 2

- **PROJET D'ARCHITECTURE -** Théorie de l'architecture, Projet d'architecture, Géométrie descriptive et dessin d'architecture, Voyage France
- **CULTURES ARCHITECTURALES ET URBAINES -** Panorama de l'architecture 2, Histoire du Moyen-Âge, SHS Initiation
- **CULTURES DES ARTS ET DE LA REPRESENTATION -** Volume et matière, Informatique
- **CULTURES MATERIELLES ET CONSTRUCTIVES -** Initiation aux matériaux 2, TD observation de chantier, Langues : Anglais
- **Enseignements facultatifs -** Renforcement mathématiques (DC INSA), Soutien français

L2 = **Enseignement de projet en atelier** + **Enseignements théoriques pour l'architecture** + **Voyage d'études** + **Stage 4 semaines obligatoires**

SEMESTRE 3

- **PROJET D'ARCHITECTURE -** Projet d'architecture, Théorie de l'architecture, Techniques de représentation, Voyage Europe
- **CULTURES ARCHITECTURALES ET URBAINES -** Histoire : 1500-1750, Histoire 1750-1890, CM SHS Habiter, TD SHS Habiter
- **CULTURES DES ARTS ET DE LA REPRESENTATION -** Phénomènes et relations, Informatique
- **CULTURES MATERIELLES ET CONSTRUCTIVES -** Conception structures 1 (Bases), Langues : Anglais
- **Renforcement mathématiques -** Renforcement mathématiques (DC INSA)

Licence 2
Focus sur le Voyage d'études

Amsterdam (Pays-Bas) du 13 au 18 octobre 2024

En amont du séjour, les étudiant·es analysent une série de références qui renvoient à la thématique du semestre. Une approche urbaine et historique accompagne les visites, grâce à l'appui d'enseignant·es d'autres champs disciplinaires.

SEMESTRE 4

- **PROJET D'ARCHITECTURE -** Projet d'architecture, Théorie de l'architecture, Géométrie et dessin d'architecture
- **CULTURES ARCHITECTURALES ET URBAINES -** Histoire urbaine XIX^{e}-XX^{e} siècles, Histoire du XX^{e} siècle
- **CULTURES DES ARTS ET DE LA REPRESENTATION -** Présence et événement, Intensif : Construire le vide, Informatique
- **CULTURES MATERIELLES ET CONSTRUCTIVES -** Technologie des enveloppes, Langues : Anglais, Physique du bâtiment,
- **Enseignements facultatifs -** Renforcement mathématiques

L3 = **Enseignement de projet en atelier** + **Enseignements théoriques pour l'architecture** + **Rapport d'études**

SEMESTRE 5

- **PROJET D'ARCHITECTURE -** Projet d'architecture, Théorie de l'architecture, Voyage Relevé, Stage 1re Pratique
- **CULTURES ARCHITECTURALES ET URBAINES -** Histoire et théorie des doctrines de restauration, CM SHS Espaces publics, Urbanisme
- **CULTURES DES ARTS ET DE LA REPRESENTATION -** Transformation et rencontre, Informatique
- **CULTURES MATERIELLES ET CONSTRUCTIVES -** Conception structures 2 (Typologies), Bâti ancien, écologie et bioclimatisme 1, Langues : Anglais (TOEIC)
- **Enseignements facultatifs -** Renforcement mathématiques (DC INSA)

Licence 3
Focus sur le Voyage relevé

SEMESTRE 6

- **PROJET D'ARCHITECTURE -** Projet d'architecture, Paysage et utopies, TD SHS-VT : Espaces publics
- **RAPPORT D'ETUDES -** Bilan de Licence, Initiation à la recherche
- **CULTURES DES ARTS ET DE LA REPRESENTATION -** Exploration et création, Intensif : Problématique par l'Art, Informatique
- **CULTURES MATERIELLES ET CONSTRUCTIVES -** Conception structures 3 (Complexités), Langues : Anglais, Bâti ancien, écologie et bioclimatisme 2
- **Enseignements facultatifs -** Renforcement mathématiques (DC INSA)

L1 L2 L3 = **DEEA** **Diplôme d'études en architecture valant grade de Licence (DEEA)**

Masses bâti présentes depuis 1950
Masses bâti présentes depuis 1850

LE MASTER

Le cycle Master est organisé sur 4 semestres numérotés de 7 à 10. Il conduit au Diplôme d'État d'Architecte (DEA) conférant le grade de Master.

Ce cycle permet à l'étudiant·e de maîtriser :

– une pensée critique relative aux problématiques propres à l'architecture

– la conception d'un projet architectural de manière autonome par l'approfondissement de ses concepts, méthodes et savoirs fondamentaux

– la compréhension critique de processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence aux différents usages, techniques et temporalités.

... et de se préparer :

– aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture.

– à la recherche en architecture (préparation d'un doctorat).

Les effectifs du cycle **Master** en 2024/2025

LE CYCLE MASTER
SON DÉROULÉ, SEMESTRE APRÈS SEMESTRE

M1 = **Atelier de projet** + **Séminaires** + **Enjeux contemporains** + **Voyage d'études**

SEMESTRE 7

- **PROJET D'ARCHITECTURE -** Projet d'architecture, Théorie de l'architecture, Voyage
- **RECHERCHE ET CULTURE -** Séminaire recherche, Approfondissement
- **ENJEUX CONTEMPORAINS -** Architecte et ingénieur, Langues : Anglais, introduction à la maîtrise d'ouvrage

Master
Focus sur les 4 Domaines d'Etude
→ DE Hybridations
→ DE Instrumenter
→ DE Transitions
→ DE Traversées

SEMESTRE 8

- **PROJET D'ARCHITECTURE -** Projet d'architecture, Théorie de l'architecture
- **RECHERCHE ET CULTURE -** Séminaire recherche, Approfondissement
- **ENJEUX CONTEMPORAINS -** Architecte et ingénieur, Informatique, Introduction à la maîtrise d'œuvre : profession architecte, Langues : Anglais

M2 = **Atelier de projet** + **Séminaires** + **Enjeux contemporains** + **Mémoire** + **Stage 2 mois obligatoire** + **PFE**

SEMESTRE 9

- **PROJET D'ARCHITECTURE -** Projet d'architecture, Théorie de l'architecture, Voyage
- **RECHERCHE ET CULTURE -** Séminaire recherche, Approfondissement
- **ENJEUX CONTEMPORAINS -** Droit et économie, Technique et Architecture, Langues : Anglais

SEMESTRE 10

- **PROJET D'ARCHITECTURE -** Projet d'architecture
- **EXERCICE PROFESSIONNEL -** Introduction à la maîtrise d'œuvre, Stage de formation pratique, Stage facultatif

M1 M2 = DEA **Diplôme d'État d'architecte valant grade de Master**

Master Focus sur le Projet de Fin d'Etudes (PFE)

Du S7 au S9, les enseignements de Master sont organisés autour de 3 UE :

1/ UE Projet d'architecture : un cours de théorie de tronc commun et un enseignement en atelier mutualisé M1/M2

2/ UE Recherche et culture : le séminaire d'encadrement des mémoires et les approfondissements mutualisés M1/M2

3/ UE Enjeux contemporains : les enseignements de tronc commun

Au S10, l'enseignement de projet se confond avec la préparation du PFE ; une dernière UE de professionnalisation comprend un cours sur les métiers de l'architecture et le stage dit « de formation pratique », d'une durée minimale de 8 semaines.

Le séminaire d'encadrement des mémoires, les ateliers de projet et les approfondissements sont organisés au sein de 4 domaines d'étude (DE), intitulés : Hybridations ; Instrumenter ; Transitions ; Traversées. Chacun propose, en début d'année, un voyage commun à ses groupes d'atelier, afin de créer une culture commune au DE.

A partir du S8, l'étudiant·e a la possibilité de suivre un atelier en dehors de son DE, sous réserve que les équilibres entre DE soient préservés. Pour les approfondissements, l'inscription est libre, dans la limite des places disponibles.

LES DOUBLES CURSUS

L'ENSAB a signé plusieurs partenariats avec des établissements de l'enseignement supérieur rennais, qui lui permettent d'offrir aux étudiant·es qui le souhaitent des formations conjointes entre deux établissements, pouvant donner lieu à la délivrance de deux diplômes distincts et complémentaires.

ARCHITECTE INGÉNIEUR

L'ENSAB, en association avec l'INSA de Rennes, propose une formation architecte-ingénieur ou ingénieur-architecte. Cette formation de 7 ans forme des professionnel·les capables de répondre à la fois aux problématiques techniques et architecturales. Ce double cursus demande de solides aptitudes et un fort investissement, mais garantit à l'étudiant·e une double culture très prisée sur le marché du travail.
La convention entre l'ENSA Bretagne et l'INSA de Rennes, entend assurer une complémentarité des enseignements respectifs de chaque établissement, et de permettre à des étudiant·es en architecture ou en ingénierie de préparer pendant la durée de leur cursus initial d'architecte ou d'ingénieur l'entrée dans l'école partenaire, en Master 1 à l'ENSA Bretagne (après obtention de leur Master d'ingénieur en génie civil) et en 4 GCU (Génie civil et urbain) à l'INSA (après obtention de leur Master en architecture), pour obtenir en deux ans un second diplôme.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

- Architecte/Ingénieur : Les étudiant·es de L1 intéressé·es par le double cursus doivent participer à un test de mathématiques en fin de 1er semestre. les étudiant·es doivent avoir suivi la spécialité mathématiques en terminale. Les résultats du BAC sont pris en compte, ceux qui n'ont pas obtenu au moins la mention bien ne sont pas admis pour le double cursus AI. Les candidat·es doivent ensuite présenter un dossier composé d'une lettre de motivation et de leur dossier scolaire (bulletins de notes de Terminale, relevé de notes du Bac, notes du premier semestre de Licence). Ce dossier est analysé par le comité de pilotage, qui sélectionne les dix meilleurs dossiers. Les candidat·es retenu·es suivent des cours de renforcement en mathématiques durant le deuxième semestre, afin de les préparer au mieux à leur entrée dans le double-cursus.

- Ingénieur/Architecte : Les élèves-ingénieurs de la spécialité Génie Civil et Urbain de l'INSA Rennes doivent présenter un dossier, avec

lettre de motivation, permettant d'apprécier leur niveau et leurs aptitudes dans les disciplines de l'architecture.
Une commission se réunit en juillet de chaque année afin de sélectionner les candidat·es en vue de leur intégration dans le dispositif pédagogique du double-diplôme Ingénieur-Architecte. Il se prononce sur l'admission des candidat·es, après examen du dossier d'inscription et entretien individuel.

DOUBLE CURSUS HISTOIRE, THÉORIES, CRITIQUE DE L'ARCHITECTURE (HiTCAr)

Le Master Histoire de l'art de l'université Rennes 2 propose en 2e année de Master un parcours en histoire de l'architecture, intitulé HiTCAr, ouvert à tout étudiant·e titulaire d'un Master 1 en Histoire de l'art ou d'une autre mention (Droit, Sciences politiques, Humanités, Histoire, Géographie et Aménagement, Arts plastiques), aux diplômé·es de l'École du Louvre, d'une École d'art ou aux Architectes diplômés d'État.

Depuis 2017, une possibilité de bi-diplomation entre l'université Rennes 2 et l'ENSA Bretagne est offerte aux élèves architectes à leur entrée en Master.

Fondé sur la complémentarité des compétences et approches pédagogiques du Département d'Histoire de l'art et Archéologie de l'université Rennes 2 et de l'ENSA Bretagne, ce double cursus permet aux élèves architectes d'être titulaires à la fois d'un diplôme d'architecte et d'un Master en Histoire de l'art en 5 semestres.

Au-delà de l'histoire des édifices et des ensembles urbains, des projets et dessins architecturaux, de l'histoire des patrimoines, qui tiennent une place importante dans la formation, la particularité du parcours HiTCAr dans le paysage national des Masters de recherche en histoire de l'architecture est de porter un intérêt particulier à l'histoire des représentations, des discours et des théories architecturales.

Adossé aux axes de recherche de l'équipe d'accueil Unité de Recherche Histoire et Critique des Arts, de l'équipe du GRIEF de l'ENSAB et au GIS Archives de la critique d'art, le parcours a comme domaine de spécialité privilégié l'histoire de la critique architecturale, de la publication et des expositions, ainsi que dans l'historiographie de l'architecture. Il aborde en outre un vaste spectre de questions, grâce à un éventail de cours au choix des étudiant·es : médiatisation et communication de l'architecture, histoire des théories architecturales (18e-21e siècles), histoire critique de la norme, acteurs du champ architectural.

DOUBLE CURSUS MAÎTRISE D'OUVRAGE URBAINE ET IMMOBILIÈRE (MOUI)

Le double cursus MOUI est proposé aux élèves architectes à l'entrée en Master. Il s'inscrit dans le cadre du Master Urbanisme et Aménagement, parcours Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière de l'Université Rennes 2, en partenariat avec l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes (IAUR).

Il vise à former des professionnel·les capables de rendre opératoires les orientations de la maîtrise d'ouvrage. Il enseigne la maîtrise de la globalité d'un projet d'aménagement depuis sa conception jusqu'à sa réalisation opérationnelle. La pluralité des apports pédagogiques permet de former les étudiant·es à cette activité complexe de gestion et de conduite du projet, faisant appel à des compétences multiples, sociales, techniques, architecturales... Les étudiant·es développent des compétences en matière de montage d'opérations urbaines et immobilières, à travers l'acquisition d'un ensemble de connaissances financières, juridiques, administratives et sociales, mais aussi à travers la construction d'une solide culture urbaine. Ces connaissances permettent aux étudiant·es formé·es de gérer l'action de l'ensemble des intervenant·es impliqué·es dans les opérations urbaines et immobilières, décideurs politiques, aménageurs, promoteurs publics ou privés, administrations, associations, citoyens, etc.

L'enseignement dispensé vise plusieurs cibles de connaissances :
– analyse de la commande politique et des attentes sociales
– maîtrise d'outils et de savoirs réglementaires
– programmation urbaine et immobilière
– concertation avec les usagers
– études de faisabilité
– coordination technique et financière

L'origine pluridisciplinaire des étudiant·es du parcours MOUI de Rennes 2 (géographie, aménagement et urbanisme, sociologie, science politique, architecture, droit, économie, ingénierie) participe à la mise en commun et au partage de l'ensemble des savoirs nécessaires à la fabrique des espaces.

La pédagogie s'appuie sur la dynamique de travail d'équipe qui se concrétise, entre autres, dans les ateliers de projet urbain et le stage de six mois en situation d'intégration professionnelle.

La structure et le contenu de ce parcours ont été établis en respectant les principes arrêtés par la Charte de l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en

Aménagement et Urbanisme (APERAU), charte reconnue par le Ministère de l'Aménagement du Territoire, les organisations professionnelles de l'Urbanisme et de l'Aménagement ainsi que l'Association Européenne des Formations en Urbanisme (AESOP).

LES PARCOURS APPROCHES CRÉATIVES DE L'ESPACE PUBLIC (ACEP) (EUR-CAPS)

L'école européenne universitaire de recherche CAPS, par un partenariat entre le CNRS, Rennes 2, l'ENSAB et l'EESAB, propose aux étudiant·es de Master de l'ENSAB qui le souhaitent de suivre des modules d'enseignements parmi une liste de possibilités, en plus, ou en remplacement d'enseignements de l'ENSAB.

A l'ENSAB, plusieurs types d'enseignements sont labellisés CAPS et permettent à l'étudiant·e en architecture qui le souhaite de valider 3 types de parcours distincts :

Parcours diversifié : un approfondissement peut être remplacé par un module de la maquette CAPS, sans droits d'inscription supplémentaires.

Supplément au diplôme : 30 à 60 ECTS. L'acquisition de ces ECTS suppose le rattachement au domaine d'étude "Hybridations" (séminaire de recherche avec co-encadrement Rennes 2, ateliers de projet S7, S9 et PFE au sein du DE). L'étudiant·e ne doit s'acquitter d'aucun frais d'inscription supplémentaire.

Double cursus : si l'étudiant·e valide 60 ECTS par des enseignements labellisés CAPS, il peut avoir accès à une année de Master complémentaire pour obtenir le Master ACEP de Rennes 2. Il s'acquitte alors, pour cette seule dernière année, de frais d'inscription auprès de Rennes 2.

L'accueil des étudiant·es CAPS de Rennes 2 et de l'EESAB

Dans le cadre de la convention signée avec Rennes 2 et l'EESAB, les étudiant·es de Rennes 2 ou de l'EESAB qui le souhaitent peuvent également, dans la limite des places disponibles, participer aux enseignements de Master de l'ENSAB inscrits dans la maquette CAPS, sans avoir à s'acquitter de frais d'inscription complémentaires.
Ces étudiant·es bénéficient également des services de l'ENSAB, au même titre que les autres étudiant·es, et en particulier d'un accès libre au centre de documentation.

Référent pédagogique du parcours :
dominique.jezequellou@rennes.archi.fr

LE DOCTORAT EN ARCHITECTURE

DOCTORAT — 3E CYCLE

Pour postuler à une formation doctorale en architecture, les candidat·es doit être titulaires d'un diplôme national de Master ou d'un autre diplôme conférant le grade de Master, à l'issue d'un parcours de formation établissant son aptitude à la recherche.

Le doctorat repose sur un projet de recherche original et formateur dans le champ de l'architecture, qui doit permettre aux candidat·es de devenir un·e expert international·e dans sa thématique scientifique.

Le doctorat est une expérience professionnelle de recherche, qui permet l'obtention d'un diplôme de niveau BAC+8, reconnu à l'international. Le doctorat s'effectue en trois années, durant lesquelles la·le doctorant·e conduit des travaux de recherche sur un sujet en particulier et sous la responsabilité d'un directeur de thèse Habilité à Diriger des Recherches (HDR).

Le cursus se termine par la soutenance de thèse de la·du doctorant·e, qui lui permet d'acquérir le grade de docteur.

À l'ENSAB, les doctorant·es sont accueilli·es au sein de l'équipe d'accueil GRIEF (Groupe de Recherche sur l'Invention et l'Évolution des Formes) - EA 7465 qui fait partie de l'école doctorale : « Arts Lettres Langues Bretagne » (ALL) et de l'école Espaces, Sociétés, Civilisations (ESC). Selon certaines conditions, des thèses peuvent être labellisées « Thèse Recherche Création » (ED ALL).

VIE PROFESSIONNELLE

L'HMONP

La formation à l'Habilitation de l'Architecte Diplômé d'État (ADE) à l'exercice de la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMONP) porte spécifiquement sur les responsabilités et compétences professionnelles qui se rattachent à cet exercice. Elle a pour vocation de permettre à l'ADE d'endosser la responsabilité de l'architecte telle qu'elle est prévue par la loi du 3 janvier 1977 et par l'ensemble des dispositions juridiques organisant l'exercice de la profession. La responsabilité de l'architecte maître d'œuvre est multiple et elle se manifeste sur divers plans : économique, social, culturel, environnemental, juridique, éthique. Se préparer à l'exercice de cette responsabilité nécessite l'acquisition, l'approfondissement et l'actualisation des connaissances juridiques et techniques liées à la profession ainsi qu'aux domaines de l'économie du projet et de la réglementation de la construction. La formation à l'HMONP porte essentiellement sur les méthodes d'organisation et de gestion d'une structure et des projets. Elle concerne aussi bien les relations entre les divers acteurs que la connaissance des procédures.

60 étudiant·es

16 enseignant·es de l'ENSAB encadrant·es

45 intervenant·es professionnel·les

Promotion 2023/2024

83,6 % de réussite

RÉSULTATS DE JURYS HMONP
de la formation de l'année universitaire 2023-2024 :

Sur les 55 ADE inscrit·es en formation, 50 se sont présenté·es aux jurys de soutenance après validation de leur formation théorique et transmission d'un mémoire professionnel :

– 46 habilitations accordées

– 4 habilitations non accordées

Soit 83,6% de réussite à l'habilitation.

L'HMONP représente 150 heures de formation théorique organisées en alternance : quatre sessions d'une semaine et six mois minimum de mise en situation professionnelle en structure d'accueil.

95 % de réussite

Taux d'insertion professionnelle :

Enquête de l'Observatoire de l'insertion professionnelle de la formation HMONP - ENSAB 2022-2023 (6 mois après l'habilitation) :

-98% sont en poste, 70% sont en CDI.

-72% des diplômé·es travaillent au sein de la même structure que celle dans laquelle ils ont réalisé leur Mise en situation professionnelle. Pour ceux qui exercent dans une autre structure, 75% ont trouvé un emploi moins de 5 mois après leur soutenance.

→ Enquête d'insertion professionnelle des diplômé·es de l'enseignement supérieur de la Culture (2023).

LA FORMATION CONTINUE

L'ENSAB propose et réalise des actions de formation destinées aux architectes praticien·nes diplômé·es d'État et DPLG/HMONP en collaboration avec le GEP Atlantique,organisme de formation partenaire de la mutualisation de l'offre de formation en région Bretagne.

L'offre en développement vise à proposer des actions de formation professionnelle continue de niveau 1 (bac+ 5 et plus) dans des domaines spécifiques à l'architecture mais aussi à créer des passerelles et des objets communs autour de travaux de recherches scientifiques en architecture, en lien avec son service de Recherche et ses partenaires de l'enseignement supérieur selon une approche de transfert d'expertise vers le monde professionnel.

En collaboration avec le GEP Atlantique et l'université Gustave Eiffel, l'ENSAB propose la formation « Objectif Terre », cette formation de 5 jours propose le programme suivant :

Maîtriser les différents aspects de la construction terre en neuf et en rénovation, en marchés publics ou privés, découvrir l'architecture de terre, ressources et emplois, comprendre ses propriétés et caractéristiques, comprendre les facteurs influençant le choix d'une technique constructive en fonction d'une terre (via notamment la mise en œuvre des différentes techniques de construction terre), être en mesure de choisir les systèmes constructifs à base de terre pertinents pour un projet et apprendre à parler des potentiels du matériau et à défendre les intérêts de l'intégration de la terre crue dans un projet de construction.

En 2024, ont été proposées 3 sessions "Objectif Terre Phase Initiation" en avril 2024 à l'ENSAB (Rennes) puis en septembre 2024 à l'Université Gustave Eiffel (Bouguenais) et octobre 2024 au Mans.

En 2022, a été créé une phase de "Perfectionnement" de la formation "Objectif Terre" contenant 3 modules : Projet neuf , Visites d'opérations et Restauration du bâti en terre. Pour l'année 2024, ces modules n'ont pas été proposés.

À L'INTERNATIONAL / LES MOBILITES

Le réseau des établissements partenaires de l'ENSAB comprend actuellement 22 établissements européens et 6 établissements d'autres continents.

Ce réseau permet à l'ENSAB d'accueillir des étudiant·es étranger·ères en mobilité entrante et, inversement à ses étudiant·es d'étudier dans un établissement partenaire pour un semestre ou pour un an de la L3 au M2.

La commission internationale de l'ENSAB examine les demandes de mobilité et procède à un classement des candidatures selon les capacités d'accueil des partenaires et 5 critères :

- Qualité du relevé de notes de l'étudiant·e
- Qualité de la lettre de motivation
- Pertinence du choix des cours envisagés
- Engagement du candidat dans la vie de l'établissement

Des aides à la mobilité sont susceptibles d'être versées aux étudiant·es sélectionné·es pour un départ sous certaines conditions.

En 2023-2024, 48 étudiant·es ont effectué une mobilité d'étude à l'étranger et 9 étudiant·es ont bénéficié d'une bourse pour réaliser leur stage à l'international.

Réciproquement, l'ENSAB a accueilli 10 étudiant·es en provenance d'Europe, d'Amérique latine et d'Afrique du nord (7 Licence et 3 Master)

VALORISER

Chaque année, de nombreux projets d'enseignements s'inscrivent sur des territoires avec lesquels l'école entretient des partenariats. Ce travail «In Situ» permet aux étudiant·es de se confronter aux réalités du terrain et de valoriser leurs travaux auprès des élu·es, notamment. Cette première approche se concrétise ensuite par la participation à des prix et concours, nationaux et internationaux, comme :

LE PRIX JEUNES TALENTS EN ARCHITECTURE

Créé en 2010 en partenariat avec la Ville de Rennes, le Prix jeunes talents en architecture constitue un maillon essentiel de la politique rennaise pour favoriser l'émergence de jeunes architectes sur le territoire. La valorisation des travaux de fin d'études des étudiant·es de l'ENSAB vise à leur offrir une première reconnaissance, avant leur entrée dans le monde professionnel. Le jury est composé d'élu·es de la Ville, d'architectes, d'enseignant·es et de professionnel·les.

→ Palmarès du Prix Jeunes Talents en Architecture 2024

Félicitations aux 3 projets primés le 2 octobre 2024

* Réhabilitation de la Prison Jacques Cartier · Rennes (35)
Mathilde GAUDIN et Raphaëlle GUIBRUNET
--→ 1er Prix

* Le refuge vagabond du glacier du MIRUS ·Refuge qui abrite ceux qui sont en quête de l'insaisissable - Thomas POIROUX
--→ 2e Prix

* FABRIQUER - CONSOMMER - HABITER · Comment réactiver les milieux ruraux par le prisme de la ressource ?
L'objectif de notre intervention vise à relancer l'économie fluviale en mettant en place un chantier naval et une halle marchande en lien avec la Vilaine et les ressources disponibles sur la commune de Bourg-des-Comptes (35) - Quentin DUVAL et Nathan PUAU
--→ 3e Prix

DES PUBLICATIONS

→ EXERCICE(S) D'ARCHITECTURE

La revue Exercice(s) d'Architecture est un support de diffusion de la culture architecturale et urbaine, et a pour vocation de réunir étudiant·es, enseignant·es, chercheur·euses et praticien·nes de l'architecture. Par la présentation de projets et travaux d'étudiant·es, Exercice(s) d'architecture souhaite favoriser la compréhension des pratiques pédagogiques d'une école d'architecture.

→ CARNETS DE L'ENSAB

Quatre ans après le lancement « des Carnets de l'ENSAB », vingt-quatre numéros constituent la collection, qui vise à valoriser les travaux d'étudiant·es de manière harmonisée, tout en facilitant le travail de collecte et en encourageant le partage des travaux pour une diffusion papier et numérique.

LA RECHERCHE

En architecture comme dans les autres disciplines de l'enseignement supérieur, formation et recherche sont indissociables.

Aujourd'hui, la question centrale est de savoir comment mettre le projet architectural et les activités de production au cœur des questions scientifiques de l'architecture.

Dans cet objectif, l'ENSAB entend fédérer tous·tes ses chercheur·euses, quels que soient leurs champs d'intérêt, dans le laboratoire de recherche - GRIEF (Groupe de Recherche sur l'Invention et l'Évolution des Formes), équipe d'accueil 7465, habilitée par le Bureau de la Recherche Architecturale, Urbaine et Paysagère (BRAUP) et évaluée par le Haut Conseil de l'évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES).

Le GRIEF (Groupe de Recherche sur l'Invention et l'Évolution des Formes) a vocation à regrouper les chercheur·euses titulaires de l'ENSAB et accueille des doctorant·es dans les écoles doctorales ALL et ESC. Les 23 chercheur·euses du GRIEF développent des recherches sur la pratique et la production architecturale d'un point de vue pluridisciplinaire. Les questions liées à la production de l'objet architectural, aux modélisations et à la conception numérique, au territoire ou à la politique des territoires, au paysage, aux questions sociales, environnementales et de développement durable y sont explorées.

Ces recherches sont organisées selon 4 pôles développant les thématiques suivantes : «Densité, réversibilité, espaces publics», «Matériaux biosourcés», «Socio-histoire des professions» et «Architecture et numérique». Dans le cadre de ces pôles thématiques, le GRIEF favorise le développement de travaux liant projet et recherche. En outre, pour permettre des conditions optimales pour la recherche, la réponse collective à des appels à projets et le développement de partenariats régionaux, nationaux ou internationaux est encouragé.

LES MÉTIERS DE L'ARCHITECTURE

Un architecte peut intervenir dans les domaines suivants : la conception et la réalisation de bâtiments, la gestion et le suivi de chantiers, l'entretien, la réhabilitation, la transformation et l'agrandissement des bâtiments, la sécurité des constructions, la décoration intérieure ou extérieure d'un bâtiment, la conservation et la restauration des monuments historiques, le paysage, l'urbanisme, le design, l'infographie et les nouveaux médias, mais aussi dans : la programmation et le montage d'opérations, la conception et l'aménagement d'espaces publics, les études d'impact et environnementales, le conseil aux collectivités territoriales, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, l'expertise auprès des tribunaux, la scénographie, l'architecture navale, les métiers de l'organisation et de la communication.

Documentation sur la profession :

Le site du réseau des activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme : www.ramau.archi.fr

Accès à la profession, conditions d'exercice, questions sociales et fiscales, d'évolution des commandes, informations et documents à télécharger (contrats types, convention collective) : www.architectes.org

L'observatoire de la profession d'architecte 2020 : https://www.architectes.org/sites/default/files/atoms/files/2020-12-09-archigraphie-2020-web.pdf

La MIQCP, Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques : La MIQCP apporte sous la forme des fiches pratiques » Médiations » les réponses aux questions les plus fréquemment posées. Elles portent sur l'application de la loi MOP, sur les procédures de choix de la maîtrise d'œuvre, sur les contrats de maîtrise d'œuvre et les études de programmation - www.miqcp.gouv.fr

L'OBSERVATOIRE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Au sein de l'ENSAB, l'Observatoire de l'insertion professionnelle répond aux enquêtes commandées par le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Enseignement et de la recherche sur l'insertion professionnelle des diplômé·es de l'École.
Afin de garder le lien avec ses ancien·nes étudiant·es, l'Observatoire vient de mettre en ligne une plateforme dédiée aux ancien·nes étudiant·es de l'ENSAB.

https://alumni.rennes.archi.fr

Ouverte à tous·tes les étudiant·es et ancien·nes étudiant·es de l'ENSAB, elle leur permet de former un réseau des ancien·nes étudiant·es, se constituer en groupes thématiques ou géographiques, de consulter des offres d'emploi et de stages déposées par nos entreprises partenaires.
L'inscription à la plateforme est gratuite. Il suffit d'envoyer un e-mail à

observatoire.alumni@rennes.archi.fr

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les titulaires du diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence (DEEA) ont vocation à être employé·es par des agences d'architecture, d'urbanisme, d'architecture intérieure ou de design, des bureaux d'études et d'ingénierie, des entreprises du bâtiment et de travaux publics, des sociétés d'aménagement, la mode ou encore l'ingénierie culturelle.
Le diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant le grade de Master permet d'accéder, outre la conception, à toutes les fonctions de conseil, d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, d'études techniques, d'urbanisme et d'aménagement en qualité de salarié·es. Ils peuvent également devenir agent·es public·ques de l'État ou des collectivités territoriales, pratiquer l'architecture d'intérieure, ou exercer des missions de conseil pour le compte de l'État, de particuliers ou de collectivités territoriales.
Et plus encore : les architectes étant formé·es à la démarche de projet, au rapport entre forme et matière, ils interviennent dans la conception de produits, dans la mise en scène, la mode, le design, la scénographie et dans l'art en général.

ARCHITECTE MAÎTRE D'ŒUVRE

Le terme de maître d'œuvre (parfois abrégé MOE ou MŒ) est le pendant du maître d'ouvrage. Le maître d'ouvrage est le commanditaire des travaux, propriétaire d'un terrain et porteur d'un projet de bâtiment qui s'associe les services du maître d'œuvre dont il est le client. Le maître d'œuvre, le plus souvent un cabinet d'architectes, est chargé de la construction du bâtiment selon les plans.
Le maître d'œuvre est le chef de projet de construction. Le maître d'œuvre intervient lors de différentes phases du projet architectural :

- lors de la conception, il planifie les travaux et les interventions des différentes entreprises
- pendant le chantier, il dirige la construction ou la rénovation du bâtiment
- à la réception et clôture des travaux, il s'assure de la finition et de la qualité de l'ensemble avec le maître d'ouvrage.

Le maître d'œuvre apporte une solution technique dans la conception et une expertise en gestion de projet durant la construction pour satisfaire les contraintes financières et les délais du maître d'ouvrage.
Après accord du maître d'ouvrage sur les détails du projet proposé, le maître d'œuvre définit le cahier des charges et conseille la sélection,

par le maître d'ouvrage, des entreprises intervenant sur le chantier sur des critères matériels et financiers convenus au préalable.
Durant la construction, le maître d'œuvre est responsable de l'exécution des travaux et du suivi du chantier lors des étapes de la réalisation du projet de bâtiment, ainsi que du respect des normes de qualité par les différentes entreprises intervenant dans les budgets et délais prévus par le cahier des clauses administratives particulières (CCAP).

ARCHITECTE MAÎTRE D'ŒUVRE MAIS PAS SEULEMENT ...

ARCHITECTE-CONSEIL

Les architectes-conseils sont des praticien·nes du secteur privé qui interviennent pour le compte de l'État et pour celui des collectivités territoriales sur la base de missions de mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de l'urbanisme, de l'architecture, de l'aménagement du territoire et de la politique de la ville. Leur mission, bien que ponctuelle, a pour objectif de promouvoir un environnement de qualité en particulier dans le domaine du logement et des constructions publiques et de participer à la diffusion de la culture architecturale et urbaine.

Les architectes-conseiller·ères des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) informent, conseillent les particuliers et les collectivités et assurent la promotion de la qualité de l'architecture et de son environnement. Il y a des CAUE dans 93 départements. Ils prennent la forme d'associations avec une mission de service public. Leur conseil d'administration est composé à parité de représentants de l'État, de collectivités territoriales et de personnes qualifiées représentant la profession.

Les architectes urbanistes de l'État sont des fonctionnaires qui contribuent à la mise en œuvre des politiques publiques visant à la promotion de la qualité du cadre de vie. Ils exercent des fonctions dans le domaine de l'architecture, l'urbanisme, la construction, l'aménagement du territoire, l'environnement et le patrimoine, généralement dans des services déconcentrés de l'État ou dans des services d'administration centrale. Cette formation est assurée conjointement par l'École des Ponts Paris Tech et l'École de Chaillot (département formation de la Cité de l'architecture et du patrimoine). Les architectes de l'option « Patrimoine » peuvent exercer en tant qu'Architectes des Bâtiments de France (ABF).

Les architectes dans les collectivités territoriales exercent leurs fonctions dans les domaines de l'ingénierie, de l'architecture, de

l'urbanisme, de l'aménagement rural ou urbain, de l'environnement, de l'informatique ou tout autre domaine à caractère scientifique ou technique entrant dans les compétences d'une collectivité territoriale. Elles·Ils sont recruté·es par concours.

ARCHITECTE D'INTÉRIEUR

L'architecte d'intérieur intervient dans le champ de l'aménagement et de l'équipement des espaces, des constructions et des vitrines commerciales pour lesquelles il exerce des missions de conception.

ARCHITECTE SCÉNOGRAPHE

Le rôle des architectes scénographes concerne tout ce qui se rapporte au domaine culturel : salles de spectacles, bibliothèques, musées, éducation, salles de sport, etc. Leur mission est d'harmoniser le fond et la forme. La scénographie dans un équipement culturel est un élément fondamental pour la vie du bâtiment.

Au-delà de l'aspect esthétique et architectural du lieu, ce sont les aspects fonctionnels et pratiques qui font la réussite de la construction : la scénographie prend tout son sens. Cela implique aussi bien la sélection des équipements techniques et la définition des volumes que le choix des couleurs et des formes.

ARCHITECTE ENSEIGNANT·E-CHERCHEUR·EUSE

Les enseignant·es dispensent des cours et travaux dirigés. Ils effectuent des travaux de recherche. Ils concourent à l'accomplissement de missions d'encadrement, de conseil et d'orientation des étudiant·es, de contrôle des connaissances et assurent la production de documents pédagogiques, la participation aux jurys et au fonctionnement des conseils, aux commissions et comités dont ils sont membres.

ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

L'architecte en chef des monuments historiques participe en tant que conseil, à l'exercice du pouvoir de contrôle de l'État : il fait des propositions ou donne son avis en vue de la protection des immeubles, il participe à la surveillance des immeubles classés ou inscrits, il peut proposer toute mesure pour leur bonne conservation, il donne un avis préalable aux projets de travaux pour les immeubles classés, il est compétent pour veiller à la conformité des travaux et peut faire des propositions pour la mise en valeur des immeubles protégés. Il assure la maîtrise d'œuvre des travaux de restauration sur les monuments historiques classés.

NOS MOYENS POUR APPRENDRE L'ARCHITECTURE

En architecture, un projet commence par un concept, un dessin, une maquette, une projection de l'idée ! Pour cela, il existe plusieurs services à l'ENSAB qui guident l'étudiant·e jusqu'à la finalité du projet.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Le centre de documentation se veut être un lien privilégié entre les enseignements donnés et les travaux de recherche demandés. Il permet aux étudiant·es de trouver sur place l'essentiel des documents nécessaires à leurs études : plus de 23 000 ouvrages, près de 200 titres de périodiques français et étrangers, des travaux d'étudiant·es (en cours de numérisation), des bases de données documentaires (Avery index, Kheox), un fonds ancien, un fonds audiovisuel, des dossiers de presse, etc. Le fonds est en libre accès pour les livres et revues, en accès indirect pour les autres types de documents.

Ce fonds spécialisé est un pôle de référence régional dans les domaines de l'architecture, de la construction, de l'urbanisme, de l'habitat et du paysage.

Destiné en priorité aux étudiant·es et enseignant·es de l'ENSAB, le centre de documentation est également accessible à d'autres publics sous certaines conditions.

La recherche documentaire se fait à partir d'ArchiRès, portail documentaire francophone des bibliothèques des écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) du ministère de la Culture : https://www .archires.archi.fr. Depuis mars 2022, ce portail donne accès aux étudiant·es, enseignant·es et administratif·ives de l'ENSA Bretagne à deux plateformes communes à toutes les ENSA : une plateforme de vidéos à la demande Arte Campus et une plateforme de ebooks communes à toutes les ENSA riche de plus de 800 ouvrages.

Une initiation à la recherche documentaire est proposée aux étudiant·es dès leur première année d'études suivie d'autres formations de méthodologie à la recherche en collaboration avec des enseignant·es tout au long de leurs études.

Contact : documentation@rennes.archi.fr

L'ATELIER MAQUETTES

L'atelier maquettes est un lieu d'expérimentation, de conception, de modélisation. C'est ici que les étudiant·es conçoivent leur projet en lien avec leur cursus en abordant les volumes, les assemblages et les matériaux. Encadré·es par une équipe de professionnels les étudiant·es disposent de machines-outils et de matériels électroportatifs pour travailler le bois, le métal et autres matériaux.

DÉCOUPE LASER

A partir d'un fichier numérique, la découpe laser permet de découper des motifs précis dans des panneaux de bois, de carton, de papier, tissus, acrylique transparent, caoutchouc naturel, etc.

RESSOURCES INFORMATIQUES

Un parc informatique important et performant permet aux étudiant·es de travailler sur site grâce à des logiciels professionnels enseignés dans l'école (plans, imagerie 3D, PAO, etc).
Des scanners (jusqu'au A0), et des imprimantes, copieurs et traceurs de haute qualité sont à disposition pour réaliser, sur place, des sorties papier à moindre coût.
Les étudiant·es disposent d'un espace de stockage personnel, du Wifi et d'une carte pour libérer des impressions.

LE LABORATOIRE AUDIOVISUEL

Le laboratoire audiovisuel a pour objectif d'accompagner les étudiant·es dans leurs projets photo, vidéo ou son, outils indispensables et incontournables notamment dans le monde professionnel.

- Il est équipé de stations de travail puissantes leur permettant d'effectuer des retouches d'image et de son, du montage et des éditions professionnelles.
- Deux espaces dédiés avec éclairage modulable leur permettent des prises de vues en particulier de leurs maquettes, dans des conditions idéales.
- Appareils photo, caméscopes professionnels, enregistreurs son ou matériel de diffusion sont à leur disposition.

Le laboratoire évolue de manière croissante en services aux étudiant·es. Un technicien audiovisuel est à leur disposition pour les soutenir et les orienter dans leurs projets sur un plan technique et plastique.

ATELIER REPROGRAPHIE

Impression, mise en page, façonnage, massicotage, reliure de documents, photocopie, etc.
Un agent aide ainsi à la réalisation de documents administratifs et pédagogiques, ainsi qu'à la production des travaux étudiant·es.

EMPLOIS ÉTUDIANT·ES

MONITORAT

Des moniteur·rices sont recruté·es sur une année scolaire ou ponctuellement pour des missions en lien avec le Centre de documentation, le service Communication et le service Technique et Immobilier de l'ENSAB.

TUTORAT

Le tutorat informatique
Des moniteur·rices informatiques sont présent·es dans l'école pour assister les étudiant·es sur les logiciels, les impressions grand format, ainsi que sur l'utilisation de la découpeuse laser.

Le tutorat représentation
Les tuteur·rices dit "de représentation" sont un appui aux étudiant·es de 1re et 2e année pendant les cours de géométrie descriptive et dessin d'architecture.

Le tutorat handicap
Le tutorat handicap est l'un des dispositifs mis en place à l'ENSAB pour favoriser l'inclusion des étudiant·es en situation de handicap. Il consiste principalement en un accompagnement durant les cours et les examens (prises de notes, photocopie scribe, etc.).

Le tutorat de soutien pédagogique
En licence 1 et 2, les étudiant·es en difficulté peuvent bénéficier de l'aide d'étudiant·es tuteur·rices dont la fonction consiste à apporter une aide personnalisée en fournissant des conseils pédagogiques et méthodologiques.

Le tutorat accompagnement vie étudiante
Les étudiant·es missionné·es par l'ENSAB assurent le lien entre l'administration et les associations étudiantes afin de faciliter les initiatives et favoriser leur développement.

NOS PARTENARIATS

Si la formation dans le domaine de l'architecture est composée d'enseignements propres à la discipline architecturale (projet, histoire et théorie de l'architecture et de la ville, représentation de l'espace), elle est aussi enrichie et articulée par l'art, la sociologie, l'histoire, les sciences et techniques, l'urbanisme, le paysage, l'informatique, les langues.
Aussi, tous les ans, l'ENSAB complète la formation pour l'architecte de demain en réalisant des partenariats qui répondent aux attentes des commanditaires du futur.
Depuis 2015, l'école a concrétisé des liens de coopération avec :

PARTENARIATS ACADÉMIQUES

→ L'Université Rennes 2 - conventions de partenariat pédagogique double cursus dans le cadre du Master Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière (MOUI) et de bi-diplomation Master HiTCAr - Ecole Doctorale Arts Lettres Langues Bretagne (ALL) et de l'école Espaces, Sociétés, Civilisations Société Temps Territoires (ESC)

→ L'Ecole Universitaire de Recherche pour les approches créatives de l'espace public (EUR CAPS) est un lieu d'expérimentation qui associe l'Université Rennes 2, l'EESAB, l'ENSAB et le CNRS.

→ L'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) - convention de partenariat pédagogique double cursus «architecte-ingénieur» et «ingénieur architecte»

→ La Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne (MSHB) – partenariat sur la recherche

→ Le Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes (IAUR) - promotion de la recherche et les formations concernant l'urbanisme, l'aménagement, l'architecture, l'habitat et la construction

→ Le Centre de Mobilité Internationale (CMI)

→ L'ENSA de Toulouse

→ L'Ecole Navale de Brest Lanvéoc

PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

→ La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) - soutien aux événements culturels

→ La Fondation Culture et Diversité - programme Égalité des Chances en école d'architecture

→ Le Conseil Régional - partenariat sur la recherche et financement d'actions pour favoriser la reprise de la vie étudiante en lien avec le Crous (monitorat, formation) et proposition de sites d'études par la Direction des canaux de Bretagne.

→ La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) - accompagnement des étudiant·es pour le concours !mpact

→ La Caisse des Dépôts - financement des travaux de doctorat

→ L'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPFB) - convention d'études pour nos étudiant·es avec d'autres partenaires et financement d'un doctorat

→ Le Conseil Départemental 35 - financement d'un doctorat

→ Les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM) de Bretagne - conventions d'études et financement d'un doctorat

→ Les Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Morbihan, du Finistère et des Côtes-d'Armor - conventions d'études et financement d'un doctorat

→ Le Pays des Vallons de Vilaine - convention d'études

→ La Ville de Rennes - soutien aux projets d'enseignement et à la publication de la revue, mise en place de l'édition annuelle du Prix jeunes talents en architecture

→ La Ville de Rennes et Rennes Métropole – convention d'études pour nos étudiant·es

→ Les communes de Quintin ; Saint-Vran ; Carhaix ; Guémené-sur- Scorff ; Marcillé Robert ; Montfort-sur-Meu ; Mordelles ; Pont-Péan ; Vitré ; Saint-Juvat ; Saint-Aubin-du-Cormier ; Sillé-le-Guillaume ; Val-Couesnon ; Saint-Brieuc ; Brest Métropole Aménagement, Saint-Malo, Le Parc naturel régional d'Armorique- convention d'études

→ Le Théâtre National de Bretagne (TNB) et l'École du TNB - convention d'étude et mise à disposition de lieux pour les étudiant·es en arts plastiques

→ FAIRE – Centre Chorégraphique National de Rennes et de Bretagne (CCNRB)

→ La SEM Territoires

→ Le CROAB - Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Bretagne

PARTENARIATS PRIVÉS

→ Le CERUR (SARL SCOP) : participation au financement d'un doctorat

→ Villages vacances famille - démarche pédagogique avec les étudiant·es de L1

→ Wiin contest (call for project) - diffusion de concours pour étudiant·es et jeunes professionnel·les en lien avec la plateforme

PARTENARIATS ASSOCIATIFS

→ La Team Solar Bretagne-convention d'études

→ L'Hôtel à projets Pasteur - site d'expérimentation pour les étudiant·es

→ La Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne (MAeB) - diffusion de la culture architecturale avec un projet annuel co-organisé

→ SOS Victimes - accompagnement juridique et psychologique aux victimes d'infractions.

→ La Maison de la poésie de Rennes - co-organisation d'une rencontre littérature et architecture

→ L'association Au Bout du Plongeoir - sujets d'études communs et diffusion de la culture urbaine et architecturale

→ L'association ABIBOIS - mise en place d'un chantier école

→ L'association AMO Pays de Loire Bretagne

→ L'association Ter Lieu

→ L'agence d'urbanisme de Saint-Nazaire (ADDRN)

→ Centre Culturel Phakt

PARTENARIATS INTERNATIONAUX

→ European Architectural History Network
→ Centre de Mobilité Internationale (Université de Rennes)

LA FORMATION CONTINUE

→ GEP Atlantique

DIFFUSER LA CULTURE ARCHITECTURALE

LE CYCLE DE CONFÉRENCES ANNUEL DE L'ENSAB :

Depuis 30 ans, l'ENSAB invite une dizaine de personnalités du monde de l'Architecture : paysagiste, designer, photographe, écrivain·e, etc. Ces événements, ouverts à tous·tes donnent un enrichissement conséquent et une vision contemporaine de la profession aux étudiant·es.

Ce cycle de conférences permet de sensibiliser le public à l'architecture et ainsi de diffuser la culture architecturale en Bretagne.

POUR LE CYCLE 2024/2025, NOUS ACCUEILLONS EN SALLE DE CONFÉRENCES LES JEUDIS À 18 H [THÉMATIQUE : COMMUNES HABITER en commun]

Thématique proposée par Julia TOURNAIRE
[Maîtresse de conférences TPCAU et VT ENSA Bretagne]

Alors que l'habitabilité de la planète Terre, de ses villes, territoires et paysages est fragilisée, le Commun, dans les formes de partage et d'organisation qu'il autorise mais aussi dans les luttes qu'il réanime, apparaît comme une voix possible vers des établissements humains plus attentifs des milieux habités. Comment vivre ensemble ? Cette question posée par Roland Barthes en 1977 mérite en effet d'être de nouveau formulée pour prendre une acceptation plus large et dépasser des considérations uniquement anthropocentrées.
Les architectes, paysagistes, urbanistes qui l'investissent déploient une multiplicité d'outils et d'échelles pour penser l'en-commun des vivants — et plus largement des « animés » — et former des conditions de subsistances hors-du-commun. Dans cette quête, ils et elles convoquent bien souvent la perspective habitante. Elle leur permet d'appréhender la complexité, la pluralité, l'altérité et d'imaginer les convergences, les frictions, les soulèvements nécessaires à la vie et à la ville.

Atelier RITA (Paris) - Valentine GUICHARDAZ - architecte
[Conférence inaugurale] → 01/10/2024 - 18h00
Habiter, le temps fera son œuvre
Plan Común (Paris) - Kim COURRÈGES - architecte
Architecture des communs → 07/11/2024 - 18h00
DREIER FRENZEL Architecture + Communication (Lausanne) - Yves DREIER - architecte
Social Loft, habitat coopératif et co-conception → 14/11/2024 - 18h00
Projection de film (Rennes) TERRASSE COMMUNE (72') - Table ronde Vincent ROBINOT - auteur / réalisateur
Terrasse commune → 28/11/2024 - 18h00
ASSEMBLE (Londres) - Owen LACEY / Lauren HARBORD - General Manager / Workspace Directoren (conférence en anglais)
Assemble : Workspace, Communities & Play → 05/12/2024 - 18h00

→ Programme février/juin 2025 à venir
Retrouvez toutes nos conférences sur : https://vimeo.com/ ensab

ACTUALITÉS DE LA RECHERCHE ET DU LABO / LE GRIEF

9 et 10 novembre 2023 Journée d'étude «Bruno Latour et l'architecture» Coordination scientifique : Margaux Darrieus et Léa Mosconi
partenariat UMR AAU - GRIEF - ACS UMR AUSser

28 novembre 2023 Journée d'étude «Typologie et transformation - Acte 2 - Le commun» Coordination scientifique : Miquel Peiro
Partenariat GRIEF et Archipel Habitat (AMI Engagés pour la qualité du logement de demain)

5 et 6 décembre 2023 Colloque «Les architectes au défi de la précarité» Coordination scientifique : Lise Gaillard et Emily Mugel
Partenariat GRIEF, ED ALL

15-26 avril 2024 Exposition "Workshop wave"
Coordination scientifique : Miquel Peiro
Partenariat UAV, GRIEF

21-22 novembre 2024 Colloque International "Formes et Langages de l'Urgence Climatique" Coordination scientifique : Miquel Peiro et Frédéric Sotinel - Partenariat GRIEF, EVCAU

3-4 décembre 2024 Journées d'études « Parcours d'architectes (XIX^{e}-XX^{e} siècles). Histoires et prosopographie » Partenariat : ENSA de Strasbourg et de l'ENSA de Bretagne, de l'UMR 3400 ARCHE (Unistra&ENSAS), du GRIEF (ENSA de Bretagne).

DES EXPOSITIONS

Des expositions ouvertes au grand public aux heures d'ouverture de l'école et organisées en lien avec des partenaires, proposent une diversité de la culture architecturale, abordant des thèmes très éclectiques. L'objectif est multiple : dynamiser la vie de l'école en offrant aux étudiant·es une programmation culturelle ; sensibiliser le grand public à l'architecture, l'urbanisme et le paysage ; promouvoir l'architecture sous toutes ses formes et faire se croiser différents publics.

L'ARCHITECTURE MANIFESTE

Avec l'exposition l'Architecture Manifeste, l'association La Plateforme réitère la commande auprès d'agences, de collectifs et de groupements. L'occasion de les interroger sur leur pratique conceptuelle, de l'illustrer et d'en extraire la Rabelaisienne substantifique moelle. → **30/11/2023 au 18/12/2023**

TRANSPARENCES URBAINES

« Trouver la bonne lumière, chercher l'instant où tout va se mettre en place pour une éventuelle photographie, décider du moment où le déclenchement pourra se faire, c'est mon objectif lorsque je marche dans la ville.» Laurent Bruneau, photographe.
→ **11/12/2023 au 31/01/2024**

MARCH ATLAS

March Atlas est un approfondissement proposé en Master 1 et 2 dans le cadre du DE "Traversée" de l'ENSAB et du projet pédagogique EUR CAPS. Son objectif est d'initier la fabrique d'un Atlas subjectif des paysages de la métropole rennaise.
→ **16/01/2024 au 02/02/2024**

ATMOSPHERES URBAINES

"Avec cet ensemble d'images, je cherche à transposer des scènes de la vie ordinaire vers une narration inspirée du cinéma muet noir et blanc. L'architecture, la lumière délimitent le cadre pour ensuite, profiter de l'agitation citadine et suggérer l'histoire."
Didier LOMBA, photographe → **05 au 28/02/2024**

ÊTRE DES FEMMES ARCHITECTES

Ces œuvres d'art découlent des témoignages poignants de femmes architectes, qu'elles soient déjà dans le métier ou encore étudiantes en école. → **Table-ronde 21/03/2024**

VIVRE AVEC L'EAU, OU COMMENT FAIRE FACE A LA MONTEE DES EAUX

L'exposition présente le travail réalisé par l'Atelier bordas+peiro

dans le cadre du Workshop International WAVE organisé par l'IUAV (Instituto Universitario architettura Venezia) en 2023. → **02 au 31/05/2024**

"CONSTRUIRE, DIT-ELLE"
ViaSilva, Baud Chardonnet, Beauregard, le secteur de la Gare... Rennes voit sortir de terre de nouveaux quartiers où le béton, le métal et le verre investissent l'espace.
Catherine Lagouche, photographe. → **13/05/2024 au 14/06/2024**

LE LABORATOIRE DU LOGEMENT "Zurich.
Les coopératives réinventent le logement social" L'exposition présente une sélection de quelques trente projets et réalisations, qui se distinguent par les mêmes qualités : précision de l'insertion urbaine, souplesse de la typologie, articulation fine entre la sphère de l'intimité du logement et celle de la communauté des autres habitants. Exposition coorganisée par Dominique Boudet et Martin Lepoutre, CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE, 2020.
→ **09/12/2024 au 17/01/2025**

TERRE TERRAIN TERRITOIRE
L'exposition propose de déplier les mécanismes de la fabrique de la ville en initiant un changement de perception dans notre manière d'appréhender et de valoriser les sols. Exposition itinérante conçue par ANMA architectes, produite par le CAUE Rhône Alpes.
→ **03/03 au 30/04/2025**

DES TEMPS FORTS QUI RYTHMENT NOTRE ANNÉE SCOLAIRE !

En octobre, les Journées Nationales de l'Architecture, la Proclamation du Prix Jeunes Talents en architecture de la Ville de Rennes, la Quinzaine Internationale. En février, la Journée portes ouvertes de l'ENSAB et en juin, la Cérémonie des Projets de Fin d'Études (PFE) pour nos étudiant·es en dernier année de Master.

LA VIE ÉTUDIANTE

À RENNES

A Rennes, 48 % de la population a moins de 35 ans. Réputée pour sa vie étudiante bouillonnante, Rennes s'impose comme la ville incontournable de Bretagne avec ses établissements culturels. Ses activités sociales, festives ou encore sportives qui ne manquent pas.

À L'ENSAB

Les étudiant·es de l'ENSAB s'organisent pour réaliser des projets, des activités en dehors des cours et participent ainsi à la vie de l'école :

Le Workshop

Chaque année, une poignée d'étudiant.es motivé.es de troisième année de l'ENSAB sont à l'initiative d'un événement clé dans la vie de l'école : un workshop fait par les étudiant.es et pour les étudiant.es. Ce projet se déroule sur une semaine de travail autour d'un thème. Il est l'occasion d'expérimenter une méthode de travail différente de celle enseignée à l'école. Il permet de sortir du cadre purement scolaire pour nourrir des réflexions nouvelles, stimuler la création, approcher l'expérimentation à échelle 1. Il mêle aussi bien des étudiant.es en architecture que des étudiant.es d'autres horizons, intervenant.es et professeur.es.

Le but est de travailler ensemble en suivant un même fil conducteur, afin que chacun.e puisse s'enrichir et transmettre son savoir. Les thèmes relèvent souvent d'un lien peu évident au premier abord avec l'architecture, et c'est à nous de le tisser au cours de la semaine. Les précédentes éditions ont traité de thèmes divers : le jeu (Workshop Fair Play, en 2015), le nomadisme (Workshop No-Made, en 2016), la friche industrielle (Workshop Versopolis, en 2017), le quotidien et le lien social dans un quartier (Workshop Lilo, en 2017), le mal logement et le logement d'urgence (Workshop Pre Care, en 2018), le jardin dans la ville comme lieu d'expérimentation (Workshop Hortus, en 2020), l'amour révolutionnaire (Workshop Love, en 2022) et la folie (Workshop Folie, en 2024). Ces différents projets ont été traité de manières différentes, prenant la forme d'une marche de Rennes jusqu'au Mont-Saint-Michel pour No-Made, d'un travail sur l'espace public dans le quartier Saint-Martin à Rennes pour Lilo, la réalisation d'abris/structures d'urgences pour Pré Care, la réalisation d'une exposition à l'Hôtel Pasteur pour Love ou encore la conception de sculptures pour la Folie.

L'association la Taloche

L'association La Taloche est le bureau des étudiant·es de l'ENSAB. C'est nous qui nous occupons de proposer des événements et d'animer la vie de l'école toute l'année ! Nous sommes sur tous les fronts et avons pour objectif de fédérer un max.

Au programme :

- Soirées et moments de convivialité : La Taloche organise des soirées à thèmes à l'école avant chaque vacances (venez c'est super) mais aussi des soirées dans les bars rennais tout au long de l'année:)
- Sport et bien-être : La Taloche pense aussi à vous : quoi de mieux pour gérer votre stress que de venir vous défouler aux entraînements sportifs ? Nous vous proposons des séances de volley, foot, hand, basket, cheerleading et course.

- Événements culturels : La Taloche sort : théâtre, concerts, festivals, expositions... Nous publions tous les mois un agenda culturel où nous mettons en avant les événements rennais, notamment les spectacles du TNB, ainsi que les festivals des Transmusicales et des Mythos !
- Voyage : Tous les ans, nous partons à la découverte d'une ville européenne et de son architecture sur la semaine des vacances d'avril. C'est l'occasion de partir à l'étranger avec ses amis mais aussi de faire des rencontres avec les étudiant·es des autres promos :)

Pour intégrer la Taloche, les campagnes se déroulent en fin d'année pour rejoindre l'asso l'année suivante. Tous les étudiant·es de l'ENSAB sont bien évidemment convié·es à tous nos évènements, nous vous attendons même avec impatience!

Vous pouvez retrouver toutes ces infos sur notre compte Instagram @latalocheensab

Si vous avez la moindre question n'hésitez pas à nous envoyer un message, on se fera un plaisir de vous répondre ! Festivement.

L'association la K-fête

La K-fête est une association qui accueille tous les membres de l'école autour d'une boisson froide ou chaude et d'un petit encas. Située dans le hall de l'école, c'est un lieu de rassemblement entre deux maquettes. Son fonctionnement bénévole lui permet d'assurer les meilleurs prix et la meilleure ambiance : de nombreux événements rythment l'année. Plus d'informations : kfete@rennes.archi.fr

L'association l'Appoint

C'est le petit magasin de l'ENSAB ! L'association s'est donnée comme objectif d'aider les étudiant·es à trouver du matériel bon marché pour dessiner ou fabriquer des maquettes. Les heures d'ouverture du local sont assurées par des étudiant·es bénévoles.

On peut y trouver un large panel d'outils et de matériaux : carton (gris, bois, kraft), papiers, calques, crayons, cutters, etc.

Contact : appoint@rennes.archi.fr

Les chiffres : (établis sur une période d'un an).

– 1km 618, c'est la distance que l'on pourrait parcourir en alignant les plaques de kraft vendues (soit 1245 plaques)
– 1295, c'est le nombre de planches de carton gris vendues
– 264, c'est le nombre de tubes de colle scotch verte vendus
– 200, c'est le nombre de biberons de colle à bois.

L'association Archibilisation

L'association Achibilisation mène, auprès de publics variés (enfants, lycéen·nes, parents d'élèves) des actions de sensibilisation à l'architecture. Les méthodes de travail s'adaptent à l'âge du public

et à leurs envies, cela passe par la découverte de l'environnement, la prise de conscience de son corps dans l'espace, l'expérimentation sensorielle et la formation à un autre regard. Nous intervenons par exemple dans des écoles pour sensibiliser les enfants à l'architecture et réaménager leur espace avec eux.
Nous représentons également l'ENSAB au sein d'établissements scolaires et de forums afin de renseigner et d'accompagner au mieux les lycéen·nes dans leur découverte de la discipline.
Plus d'informations : archibilisation@rennes.archi.fr
https://www.instagram.com/archibilisation?igsh=YXM0Z2RwdG5ncWsy

L'association Trait d'union

En 2015 s'est créée, à l'instar des entreprises 'juniors', cette association qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômé·es. Trait d'Union met en relation les étudiant·es de l'ENSAB avec le monde professionnel de l'architecture. L'association coordonne administrativement et financièrement la réalisation de missions d'étude par le biais de conventions.

L'association La Partoch'

Qu'est-ce que la Partoche ? La Partoche, c'est le groupe de musique de l'école. Elle intervient à différentes occasions en proposant au étudiant·es des concerts : aux soirées de l'école organisées par La Taloche et au apéro organisés par la K-fête. En dehors de ces événements, la Partoche propose à ses musicien·nes des répétitions hebdomadaires sur des musiques choisies ensemble mais aussi des événements entre musicien·nes pour favoriser la cohésion. Ces dernières années, la Partoche s'est considérablement agrandie jusqu'à atteindre 28 musicien·nes aujourd'hui. De plus, la Partoche s'est équipée avec l'achat de plusieurs instruments et de nombreux outils techniques comme des amplificateurs pour les guitares, des micros, différents types de câblage, des pupitres. Pour intégrer la Partoche, aucun niveau n'est requis, la motivation est le seul critère à remplir. Jouer à la Partoche permet de découvrir la musique en groupe mais aussi de partager un moment de partage et de convivialité avec l'ensemble des étudiant·es et plus personnellement, de vaincre sa timidité et d'améliorer son aisance face au public.

L'association FOK-L

L'association vise à promouvoir la pratique photographique au sein d'une école d'architecture, à instaurer un climat de partage entre les membres de l'association et les étudiant·es en architecture, à couvrir et à documenter des événements de l'école, mais aussi des événements extérieurs.

L'association La Potach'

La Potach' est une association qui expérimente la permaculture à l'ENSAB. C'est l'endroit idéal pour rencontrer de nouvelles personnes, cultiver sa gourmandise et découvrir les secrets du jardinage. On cultive des fruits, des légumes et des herbes aromatiques tout au long de l'année, grâce à une serre et quelques buttes aménagées. L'objectif est de découvrir les bases de la permaculture et de profiter d'un lieu agréable pour échanger et se détendre. Mais la Potach', c'est aussi un moyen de promouvoir une alimentation locale et responsable auprès des étudiant·es. On rédige des recettes de saison, faciles et abordables, pour montrer qu'il est possible de manger bon, sain et en phase avec les produits de saison ! Rejoindre la Potach', c'est s'initier à la permaculture tout en partageant un projet collectif et gourmand ! Alors rendez-vous les dimanche après-midi au jardin de la Potach› !

L'association Ty Case

Biosourcée, locale, durable et économique, la terre, matériau non transformé, répond aux attentes environnementales actuelles et représente un enjeu majeur dans l'innovation architecturale. Le Master de l'ENSAB propose, depuis l'année 2017, une formation portant sur la construction en terre crue. Elle a pour objectif la sensibilisation des étudiant·es et des acteur·rices du bâtiment à l'utilisation de ce matériau dans l'architecture contemporaine.

PLAQUETTE DE L'ENSAB
DÉCEMBRE 2024
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Didier BRIAND, directeur
RÉALISATION : Carole Loisel-Soyer et Sophie Jégat (Service Communication)
PHOTOGRAPHIES : Emmanuel Groussard (Laboratoire vidéo/photo)
Service des études, Service communication
IMPRESSION : Cloître imprimeur
DESIGN GRAPHIQUE : Atelier Wunderbard
Remerciements à l'ensemble du personnel administratif,
des enseignant·es et des étudiant·es de l'ENSAB pour leurs contributions.

ENSAB

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE DE BRETAGNE
44 boulevard de Chézy
CS 16427
35064 Rennes Cedex
02 99 29 68 00
ensab@rennes.archi.fr
www.rennes.archi.fr

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Retrouvez-nous sur **www.rennes.archi.fr**
ou sur ENSAB et ENSA_BRETAGNE